



Faits saillants de la séance du conseil de la MRC du 20 octobre 2020

Voici l'ordre du jour de la séance du conseil du 20 octobre 2020 à 15 h par visioconférence; il vous permettra d'aller consulter les sujets qui vous intéressent dans le procès-verbal, lequel sera publié dans l'onglet « Publications » sur le site Internet de la MRC dès son adoption.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. RATIFICATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2020;
4. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT:
 - 4.1 Programme d'aide d'urgence aux PME;
 - 4.2 Fonds d'initiatives et d'opportunités socio-économiques;
 - 4.3 Mesures d'adaptation pour la vitalisation et le développement économique régional;
 - 4.4 Culture Côte-Nord;
 - 4.5 Ministère de la Culture et des Communications – Entente de développement culturel;
 - 4.6 Redevances Romaine – Entente avec Hydro-Québec;
 - 4.7 Entente sectorielle en transport;
5. ADMINISTRATION ET GESTION :
 - 5.1 Adoption des engagements, des comptes et des décaissements;
 - 5.2 États comparatifs;
 - 5.3 Contrat de déneigement des entrées;
 - 5.4 Société d'Énergie Rivière Sheldrake;
 - 5.5 Fonds Local d'Investissement (FLI);
 - 5.6 Ressources humaines;
 - 5.7 Manitou;
 - 5.8 Affaires nouvelles de la séance ordinaire du 15 septembre 2020;
6. DEMANDES D'APPUI :
 - 6.1 Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord;
7. AFFAIRES NOUVELLES:
8. PÉRIODE DE QUESTIONS;
9. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

SONT PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE :

- M. Luc Noël : préfet;
- M. Pierre Cormier : conseiller,
maire de Havre-Saint-Pierre;
- M^{me} Marie-Claude Vigneault : conseillère,
mairesse de Natashquan;



- M. Léonard Labrie : conseiller,
maire d'Aguanish;
- M. Martin Côté : conseiller,
maire de Baie-Johan-Beetz;
- M. John Pineault : conseiller,
maire de L'Île-d'Anticosti;
- M. Jacques Bernier : conseiller,
maire de Rivière-au-Tonnerre;
- M^{me} Josée Brunet : conseillère,
mairesse de Rivière-Saint-Jean;
- M. Jean-Marc Collin : conseiller,
maire suppléant de Longue-Pointe-de-Mingan.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Noël.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

- M^{me} Nathalie de Grandpré : directrice générale et secrétaire-trésorière;
- M^{me} Fanie Boudreau : directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;
- M. Philip Pineault Jomphe : directeur du service de développement économique;
- M. Jonathan Turbis : Contrôleur et analyste financier.

4. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

4.2 Fonds d'initiatives et d'opportunités socio-économiques;

Le conseil de la MRC de Minganie autorise le versement d'une aide financière non remboursable de 13 854,08 \$ à CITEC dans le cadre du Fonds d'initiatives et d'opportunités socio-économiques de la MRC pour la réalisation des essais de communication cellulaire dans le cadre du projet de développement de tours de télécommunication mobiles autonomes sur le territoire de la MRC.

4.5 Ministère de la Culture et des Communications – Entente de développement culturel;

La MRC de Minganie accepte la négociation du renouvellement de l'entente de développement culturel triennale pour la période 2020-2023 pour une somme de 100 000 \$ selon une répartition de 40% pour la MRC et de 60% pour le ministère de la culture et des communications, et ce, sous réserve d'une bonification par les municipalités locales. L'entente de développement culturel vise le développement et la consolidation de la vitalité culturelle des collectivités locales au bénéfice de l'ensemble de la population.

4.6 Redevances Romaine – Entente avec Hydro-Québec;



La MRC de Minganie autorise la signature d'un nouvel amendement à l'Entente Romaine de façon à ce que le versement provenant du Fonds de développement régional soit tout de même versé à la MRC, et ce, même si la centrale Romaine – 4 ne sera pas mise en service de façon complète au cours de l'année 2021.

4.7 Entente sectorielle en transport;

Le conseil de la MRC de Minganie signera une entente sectorielle en transport avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour une période de 5 ans dans laquelle elle s'engage à y affecter une somme de 12 500 \$ annuellement, afin d'assurer le maintien et l'accessibilité aux services de transport inter et intra régional de qualité à la population à un coût équitable et compétitif.

6- DEMANDE D'APPUI

6.1 Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord;

La MRC de Minganie appui le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord dans le cadre de ses démarches pour la réalisation du projet « Embarque! » sur la Côte-Nord, et ce, en participant aux réflexions pour la mise en place d'infrastructures liées au transport actif, collaboratif, collectif et électrique, et ce, jusqu'à concurrence d'une banque de 20 heures et en diffusant l'information liée au projet à travers nos réseaux.